

*République française*  
*Département du Tarn*

BUREAU CTÉ DE CNES DES MONTS DE LACAUNE ET LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC  
Place Général de Gaulle - 81230 LACAUNE

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
à LACAUNE**

---

**Séance du lundi 06 septembre 2021**

**Nombre de membres en exercice : 20** L'an deux mille vingt-et-un et le six septembre, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel VIDAL.

**Présents : 17** **Sont présents** : Claude ANINAT, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Isabelle CALVET, Marie CASARES, Francis CROS, Pierre ESCANDE, Michel FARENC, Denis MAFFRE, Jim RONEZ, Anne-Lise SAUTEREL, Daniel VIDAL

**Votants : 17**

**Secrétaire de séance :**

**Pouvoirs :**

**Suppléés :**

**Excusés** : Max ALLIES, Evelyne BOUSQUET, Jacques CALVET

**Absents :**

---

**ADMINISTRATION/COMPETENCES**

**1. Approbation du PV du 14 Juin 2021**

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil si des modifications doivent être apportées au procès-verbal du bureau du 14 juin 2021 qui a été envoyé au préalable.

Il demande ensuite de bien vouloir approuver le procès-verbal.

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 17**

**Pour : 17**

**RESSOURCES HUMAINES**

**2. Ouverture de 2 postes d'Adjoint Administratif à temps complet**

Suite à la mutation interne d'un agent, adjoint administratif, du poste de conseiller en séjour au poste d'animatrice de l'Espace de Vie Sociale, le poste de conseiller en séjour est à pourvoir. Il convient d'ouvrir un poste d'adjoint administratif à temps complet.

Suite à la demande de disponibilité pour convenance personnelle d'un agent adjoint administratif à 30 heures, il est prévu de recruter un agent à temps complet. Il est proposé d'ouvrir un poste d'adjoint administratif à temps complet. Le poste d'adjoint administratif à 30 heures sera supprimé lors d'un prochain bureau lorsque l'avis du comité technique aura été émis.

Il est proposé aux membres du Bureau de valider l'ouverture de 2 postes d'adjoint administratif à temps complet et d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette opération.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 17**

**Pour : 17**

## TOURISME/CULTURE/PATRIMOINE/COMMUNICATION

### **3. Approbation du contrat de partenariat pour l'édition 2022 du triathlon du Haut-Languedoc et des FitDays Mgen**

L'Association TIGRE, organisateur du Triathlon du Haut-Languedoc et des Fitdays Mgen, sollicite la Communauté de Communes afin d'accueillir à nouveau cet évènement sportif du samedi 9 juillet 2022, au soir, au jeudi 14 juillet 2022 (2,5 jour à la base de loisirs du Laouzas, 3 jours à la base de loisirs des Bouldouires).

Pour l'organisation de cette manifestation, la Communauté de Communes, les communes de La Salvetat-sur-Agout et de Nages s'engagent à travers la convention de partenariat avec l'association TIGRE.

Il est demandé aux membres du Bureau d'approuver cette proposition et d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec l'association TIGRE.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 17**

**Pour : 17**

## FINANCES ET MARCHES

### **4. Attribution des dossiers de fonds de concours**

Les dossiers de fonds de concours ci-dessous présentés par les communes sont complets, les plans de financement prévisionnels sont les suivants :

Communes	Objet	Projet HT	Montant du FDC	Part commune
LA SALVETAT	Travaux voirie Chemin communal Camp Del Tour	21 637,26 €	10 000,00 €	11 637,26 €
CASTANET	Acquisitions de parcelles de terrains	11 000,00 €	5 500,00 €	5 500,26 €
FRAISSE	Petits matériels divers	8 231,56 €	4 115,78 €	4 115,78 €
	Ameublement	5 702,06 €	2 851,03 €	2 851,03 €
ROSIS	Travaux consolidation Pont Vieux Andabre	3 314,00 €	1 657,00 €	1 657,00 €
	Travaux voirie chemin terrain de tennis Andabre	6 676,80 €	3 338,40 €	3 338,40 €
<b>Montant des FDC attribués</b>				

Il est proposé aux membres du Bureau de valider ces plans de financement et d'attribuer les fonds de concours aux communes pour ces dossiers.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 17**

**Pour : 17**

## **5. Vote des subventions aux associations 2021**

Ci-après les demandes de subventions des associations pour 2021 :

Comité animation touristique La Salvetat	3 000,00 €
Lou Montélot Lamontéliarié	1 000,00 €
Comité des fêtes de Viane	1 500,00 €
Lacaune anim (soutien Radio Lacaune)	28 000,00 €
Syndic salaisons (organisation fête charcuterie)	3 000,00 €
Syndic salaisons (action promotion salaison)	22 000,00 €
GDA (organisation foire agricole Payrac)	3 500,00 €
MARISE	800,00 €
Les Tastaïres (toqués du goût)	1 500,00 €
Comité animation Nages-Laouzas	3 000,00 €
Le Buscaillou Gijounet	1 000,00 €
Radio Salvetat	4 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>72 300,00 €</b>

Le bureau a décidé, pour 2021, de reconduire à l'identique (2020) les subventions aux associations qui en ont fait la demande.

Un groupe va se réunir pour élaborer le nouveau règlement d'attribution des subventions aux associations.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 17**

**Pour : 17**

## **6. Questions diverses**

**Le Président  
Daniel VIDAL**



Monts de Lacaune Montagne  
du Haut Languedoc